

NOTE AUX REDACTIONS

Paris, le 30 juin 2021

Mme Élisabeth MORENO, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances,

Et

M. Adrien TAQUET, secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de l'Enfance et des Familles

se rendront au siège de l'entreprise Blablacar

Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 14h00

6, rue Ménars – 75002 PARIS

Dans le cadre de l'allongement de la durée du congé paternité, qui passe de 14 à 28 jours, dont 7 jours obligatoires, Élisabeth MORENO et Adrien TAQUET iront à la rencontre de la direction et des salariés de l'entreprise Blablacar, à Paris, afin d'échanger sur l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure.

Blablacar est une entreprise pionnière en la matière puisqu'avec 105 autres entreprises, elle avait signé, en février 2020, l'initiative « Parental Act », qui propose aux salariés un congé « deuxième parent » rémunéré d'1 mois minimum.

La réforme de l'allongement du congé paternité est une avancée majeure et un enjeu pour le développement de l'enfant, de protection de la mère, d'équité et de justice sociale. Elle participe à la création de liens d'attachement durables entre le second parent et l'enfant et favorise l'égalité entre les femmes et les hommes en permettant une meilleure répartition des rôles entre les parents et en réduisant les inégalités de carrières professionnelles. Cet allongement offre une meilleure conciliation entre les vies professionnelle et familiale.

Programme prévisionnel :

- 14h00** **Accueil au siège de l'entreprise Blablacar par Nicolas BRUSSON, CEO, et Stéphanie FRAISE, directrice des ressources humaines**
6, rue Ménars – 75002 PARIS
Toute presse accréditée
- 14h10** **Échanges avec la direction et les salariés de l'entreprise sur leur retour d'expérience concernant l'initiative "Parental Act" et l'allongement du congé paternité**
6, rue Ménars – 75002 PARIS
Toute presse accréditée
- 15h00** **Micro tendu**
Toute presse accréditée

Merci de bien vouloir vous accréditer à l'adresse suivante :

presse-efh@pm.gouv.fr

Dispositif presse :

- Compte tenu de la situation sanitaire, la séquence de visite pourra faire l'objet d'un pool si le nombre d'accréditations est trop important.
- Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée du déplacement.
- En cas de pool, une note de pool vous sera transmise ultérieurement.
- Merci de vous accréditer avant le jeudi 1^{er} juillet, à 10h00